

## Précarisation du journalisme et porosité croissante avec la communication

Cécolène FRISQUE

Maître de conférences  
en sociologie  
Université de Nantes – IUT  
de la Roche sur Yon, CRAPE  
cegolene.frisque@univ-nantes.fr

### Résumé :

*Cet article vise à interroger les effets de la précarisation croissante du métier de journaliste sur les rapports avec l'univers de la communication, en étudiant « par le bas », par les représentations et les parcours individuels, et par la frange la plus précarisée de la profession, les espaces professionnels où se remodelent la question de la différenciation et de l'indifférenciation des rôles. L'analyse repose sur une confrontation et une exploitation secondaire des données statistiques sur les journalistes (CCIJP, Audiens, INSEE) ainsi que sur 40 entretiens avec des journalistes en situation d'instabilité professionnelle, quels que soient leurs statuts et modes de rémunération (piges, CDD, chômage, contrats aidés, auteurs, auto-entrepreneurs, etc.). Ces journalistes « instables » forment une vaste constellation fortement stratifiée, où le niveau d'insécurité et de déstructuration du marché de l'emploi varie beaucoup et tend à s'accroître. Dans ce contexte, les activités de communication apparaissent souvent comme un appoint indispensable. Les pratiques rédactionnelles tendent alors de plus en plus à s'hybrider, avec une utilisation croissante des techniques para-journalistiques dans la communication, et une prégnance accrue des logiques promotionnelles et commerciales dans les activités journalistiques des secteurs concernés. On observe en outre des rapports subjectifs différenciés à la communication, les uns affirmant une rupture entre ces deux activités, dans le cadre d'un modèle professionnel « classique » fondé sur l'idée « d'indépendance », les autres percevant une continuité entre elles,*

*voire une indifférenciation fondamentale. Parallèlement, pour beaucoup, l'idée d'une reconversion dans les métiers de la communication constitue un horizon possible, mais elle prend des sens différents, les trajectoires dépendant des possibilités inégales de stabilisation dans la profession, des processus de sortie et de reconversion.*

Comment appréhender la constellation des journalistes « instables », jusqu'à présent très peu connue, voire invisible ? Quelles sont leurs pratiques professionnelles et leurs activités dans le monde de la communication<sup>1</sup> ? Quelles sont leurs représentations des relations entre ces deux activités, leurs perceptions subjectives, en lien avec leurs trajectoires ? Il s'agit ici d'étudier les espaces professionnels où se redéfinit la question de la différenciation et de l'indifférenciation des rôles. Cette analyse s'appuie sur une recherche à propos des formes d'instabilité induites par les statuts précaires dans le journalisme et les modes d'adaptation individuels à cette instabilité (Frisque & Saitta, 2011). Elle comporte un volet quantitatif avec une exploitation secondaire des données de la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels (CCIJP) de 2000 à 2009, confrontées à d'autres sources statistiques. Le volet qualitatif comprend 40 entretiens en profondeur avec des journalistes instables ayant des statuts divers<sup>2</sup>, au départ choisis dans quatre secteurs de la presse (presse quotidienne régionale, presse magazine, Internet et presse alternative), qui se sont avérés circuler entre ces secteurs. Du fait des modes d'accès différenciés des quatre enquêteurs au terrain, cela a permis d'atteindre des strates diverses de l'espace professionnel, et notamment les aspirants journalistes moins intégrés dans la profession, dont les conditions de travail et de rémunération sont dégradées<sup>3</sup>.

Cette recherche a permis d'identifier une sphère de journalistes instables de plus en plus nombreux et de plus en plus précaires : pigistes, mais aussi salariés en contrats à durée déterminée, en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage, à temps partiel, demandeurs d'emploi, correspondants locaux de presse professionnalisés, journalistes de l'audiovisuel rémunérés comme intermittents du spectacle, rédacteurs payés en droits d'auteur ou en factures comme auto-entrepreneurs. Certains de ces statuts sont inclus ou visibles dans les données de la CCIJP, mais d'autres non, et globalement, le nombre et la place de ces « instables » sont fortement sous-évalués. La confrontation avec d'autres sources statistiques est donc nécessaire pour étudier les autres statuts instables particuliers, et pour avoir une appréhension globale du métier différente, notamment grâce aux données de l'INSEE. L'éclairage de l'enquête qualitative fournit aussi

un point de comparaison, et permet d'approfondir les logiques et enjeux propres aux différents statuts et secteurs médiatiques.

Chez ces journalistes « instables », la multiactivité est une pratique très courante, la recherche d'activités extérieures au journalisme étant souvent nécessaire, notamment dans la communication, ainsi que dans l'édition, et même parfois avec des jobs « alimentaires ». Par exemple, parmi les 40 journalistes interrogés en entretien, environ la moitié travaille aussi dans la communication et les deux tiers l'ont déjà fait, avec une palette d'activités variées. De l'autre côté, certaines de leurs collaborations journalistiques s'en rapprochent (rédaction de suppléments, articles sur des entreprises partenaires dans la presse professionnelle, mise en ligne de contenus, etc.), selon des distinctions parfois complexes en cas de sous-traitance, avec un certain nombre de médiations et zones intermédiaires facilitant la circulation entre les deux.

Les journalistes « instables » entretiennent en outre des rapports différenciés à la communication, opérant une distinction plus ou moins nette avec le journalisme, ou au contraire supposant une forte continuité. On tentera de repérer certains facteurs explicatifs, notamment le type d'études et le passage ou non par une école de journalisme reconnue, les secteurs médiatiques où ils exercent, et les étapes de la carrière et du cycle de vie, en lien avec des modèles professionnels hétérogènes. Parallèlement, la perspective d'une reconversion apparaît souvent comme un point d'appui pour les journalistes instables, tout en prenant des sens différents, selon la dynamique des investissements et des opportunités, les trajectoires.

### **Une constellation de journalistes instables de plus en plus précarisés et multi-actifs**

Comment évaluer – sans prétendre à une mesure unique et définitive – la place des journalistes instables, qui par définition échappent aux formes conventionnelles d'emploi dans les médias et aux comptages statistiques habituels ? Quels sont les différents statuts et types de situation auxquelles cela correspond ? Comment appréhender le cumul de différentes activités, notamment l'exercice d'activités de communication ?

#### *Un nombre à réévaluer en élargissant la focale*

Traditionnellement, on utilise les données de la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels pour comptabiliser les journalistes et appréhender leurs profils (Devillard & al, 1991, 2001 ;

Marchetti & Ruellan, 2001 ; Leteinturier, 2012). Dans ce cadre, on comptabilisait, en 2010, 37 007 journalistes encartés dont 7 449 pigistes (au sens large) et 1 520 demandeurs d'emploi (soit respectivement 20,1 % et 4,1 %). Mais tout d'abord, les journalistes classés comme « pigistes » par la CCIJP peuvent en fait être soit pigistes, soit employés en contrat à durée déterminée. Pour les distinguer, on peut repérer ceux qui déclarent des salaires, au nombre de 1 399 en 2010, qui sont donc en CDD, les 6 050 restants étant effectivement pigistes. En outre, il faut bien voir que les demandeurs d'emploi comptabilisés par la CCIJP sont les anciens encartés qu'elle accepte de maintenir un ou deux ans quand ils avaient déjà une ancienneté de deux ans minimum. Ce critère est donc restrictif et ne doit donc pas amener à considérer ce chiffre comme un taux de chômage de la profession.

Et surtout, la confrontation avec d'autres sources statistiques et l'éclairage des enquêtes qualitatives amène à réévaluer fortement ces différents chiffres. Ainsi, le recensement de l'INSEE 2007 comptabilise pour la profession « journalistes » 48 324 individus. Cette enquête réalisée au domicile des ménages repose sur une auto-déclaration de la profession, puis sur la mention des employeurs principaux et des statuts d'emploi. En fonction de ces informations, l'enquêteur de l'INSEE ou les personnes chargées du codage et de la supervision peuvent recoder les catégories socio-professionnelles. Cela correspond alors relativement bien à la définition sociologique que l'on peut se donner de l'espace professionnel comme incluant ceux qui déclarent en faire partie, sans se prononcer sur les luttes de classement internes quant à ses frontières, critères et conditions. Cela aboutit donc à une définition élargie du journalisme, incluant des strates et des modes d'exercices qui sont habituellement exclus ou invisibles<sup>4</sup>.

En effet, le Guide de présentation des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) de l'INSEE<sup>5</sup> définit la PCS-352A « Journalistes (y compris les rédacteurs en chef) » comme : « Professionnels, salariés ou non, apportant leur concours à la publication de journaux, revues et autres supports de diffusion (y compris audiovisuels), par la rédaction de textes écrits ou la présentation de documents photographiques ou audiovisuels ». Cela permet donc d'inclure toutes les personnes exerçant le journalisme dans des médias (dont la définition est relativement stabilisée et encadrée, même si certains aspects posent aussi question)<sup>6</sup>. On peut par ailleurs remarquer que si la définition juridique du journalisme repose sur le salariat, ce que conforte en permanence la CCIJP, la définition de l'INSEE évacue la dimension statutaire, en évoquant des « professionnels (salariés ou indépendants)<sup>7</sup> ».

Au final, en croisant les différentes estimations, on peut estimer approximativement que sur 48 500 personnes exerçant l'activité de « journaliste », environ 30 000 sont permanentes, 3 500 principalement en CDD, 10 000 prioritairement pigistes – quel que soit leur mode de rémunération réel –, 2 000 au chômage total et 3 000 correspondants locaux professionnalisés. Cela représente 38 % d'instables, soit 1,5 fois plus que la proportion issue des données officielles de la CCIJP, qui est de 24 % environ. Selon ces estimations, parmi les journalistes instables en exercice (18 500), seuls 47 % (8 700) auraient la carte de presse.

### *Une précarité partiellement déniée mais accrue*

L'image traditionnelle de la pige comporte deux dimensions : un sas d'entrée dans la profession d'un côté et la constitution d'une spécialisation voire d'une expertise reconnue de l'autre. Dans un cas, il s'agit d'une situation provisoire et certes instable mais correspondant à une phase d'apprentissage et d'intégration professionnelle. Dans le second cas, il s'agit d'un mode d'exercice quasi libéral et « choisi » du journalisme. Or l'explosion des formes et de l'ampleur de la précarité dans le journalisme a abouti à déborder considérablement ces deux modalités classiques, pour constituer une vaste réserve de main d'œuvre disponible, dont la situation se dégrade progressivement.

En effet, si l'on prend les données salariales déclarées à l'organisme de retraite complémentaire Audiens, on se rend compte que le nombre de personnes juridiquement rémunérées sous forme de piges et surtout le montant de leurs revenus se sont régulièrement réduits. Ainsi, en 2008, on dénombrait 14 197 « pigistes purs » c'est-à-dire uniquement rémunérés comme tels auprès de cette caisse sans cumuler avec une activité salariée (Pilmis, 2008). Mais parmi l'ensemble de ces personnes ayant reçu au moins une pige dans l'année, seuls 2 635 gagnent au moins un SMIC mensuel (soit 12 SMIC sur l'année) exclusivement de la pige, et 4 367 les personnes un demi SMIC (6 SMIC sur l'année). Le nombre de personnes qui vivent exclusivement ou principalement de la pige au sens précis du terme est donc très inférieur aux données de la CCIJP (6 050)<sup>8</sup>. Les personnes exerçant exclusivement à la pige et gagnant convenablement leur vie semblent ainsi constituer une élite très restreinte dans l'univers du journalisme instable : 972 pigistes « purs » inscrits à Audiens gagnent deux fois le SMIC sous cette seule forme de rémunération. Les entretiens réalisés pour l'enquête soulignent d'ailleurs la stagnation voire le recul des niveaux de rémunération à la pige, la norme de 60 euros le feuillet avancée depuis des années par les organisations syndicales n'ayant pas bougé et n'étant respectée que

dans peu d'entreprises de presse, tandis que dans les nouveaux médias (nouveaux titres de presse magazine, presse gratuite, Internet, voire presse alternative), les tarifs sont beaucoup plus faibles (30 euros le feuillet, sans frais de déplacement, voire parfois moins).

En fait, les autres modes de rémunération dérogatoires se sont multipliés, induisant une restriction très forte des protections sociales assurées par la pige, assimilée en théorie, par « présomption de contrat de travail » à un statut salarial. Les droits afférant à ce statut s'avéraient déjà difficiles à mettre en œuvre : indemnisation du chômage voire indemnités de licenciement en cas d'arrêt des piges, couverture maladie, prime d'ancienneté, etc. (Cazard & Nobécourt, 2007). Mais avec les nouvelles formes de rémunération qui se développent, ces protections sont totalement supprimées : paiement en droits d'auteur déclarés à l'AGESSA et surtout paiement sous forme de factures avec le statut d'auto-entrepreneur. Ce dernier statut, créé par la loi de Modernisation de l'économie du 5 août 2008, permet une déclaration simplifiée comme indépendant, avec un prélèvement social et fiscal allégé (23 % du chiffre d'affaires). Même si le journalisme ne fait pas partie de la liste des professions libérales qui peuvent exercer sous ce statut – après son retrait à la demande des organisations syndicales –, dans la pratique, de nombreux médias tentent de proposer une rémunération sous forme de factures. Et du fait de l'importance des aspirants à l'entrée sur le marché du travail, ils trouvent souvent des personnes acceptant ces conditions. Les niveaux de rémunération sont alors souvent très faibles, de 5 à 10 euros le feuillet, un répondant mentionnant par exemple 350 euros pour l'équivalent d'un mi-temps. Mais surtout, ce mode de rémunération supprime toute couverture maladie, accident du travail, chômage, et fait sortir les journalistes concernés du champ du salariat (représentation syndicale, accès à la carte de presse CCIJP, etc.).

En termes de niveau de revenus, la situation des journalistes interrogés est bien plus stratifiée que ne le laisseraient croire les moyennes de la CCIJP. Si l'on convertit les montants bruts déclarés en nets (avec un taux de charges salariales de 22 %), on obtient approximativement pour 2009, 1 850 euros pour les CDD, 1 650 euros pour les pigistes, 2 320 euros pour les demandeurs d'emploi, 1 415 euros pour les refus de carte, contre 2 810 euros pour les CDI<sup>9</sup>. Même si l'écart avec les CDI est important, ces moyennes sont néanmoins relativement élevées. Les résultats de l'enquête qualitative sont assez différents. Parmi les 40 journalistes instables interrogés, 12 gagnent moins de 900 euros nets (soit 30 %), 17 gagnent environ 1 000 à 1 500 euros (soit 42 %) et 11 perçoivent 2 000 euros ou plus (soit 27 %). On peut donc penser

qu'il existe une forte disparité entre les journalistes instables relativement intégrés titulaires de la carte de presse et le reste de la constellation des instables, dont les revenus sont à la fois beaucoup plus faibles et différenciés.

À la dimension de précarité professionnelle comme discontinuité de l'activité et gestion des formes d'insécurité relatives, s'ajoutent donc pour certaines strates de journalistes instables, des formes de précarité sociale (Cingolani, 2005), liées à la faiblesse des revenus, à la difficulté d'accéder aux droits sociaux, aux difficultés d'accès au logement et au crédit (voire à la location), et plus généralement à un niveau de vie qui est censé être celui des classes moyennes intellectuelles ou culturelles – perçu comme tel socialement et anticipé par les aspirants au métier (Rambach, 2001).

Cette situation de précarité accentuée des instables du journalisme est en grande partie masquée du fait d'abord de l'inertie des représentations de la pige comme élite de la profession, entretenues par les associations de pigistes qui tendent à valoriser ce mode d'exercice du métier, et de l'invisibilité relative des autres statuts, dans les données de la CCIJP en premier lieu.

### *Une multi-activité généralisée*

Parmi les journalistes instables, une part importante cumule d'abord différents statuts et modes de rémunération, variables selon leurs employeurs, ensuite certains y ajoutent des indemnités chômage complémentaires pendant un certain temps, et enfin une part importante les complète par des activités annexes dans d'autres secteurs d'activité... dont la communication.

Beaucoup des journalistes instables rencontrés circulent en effet entre les différents statuts au cours de leur carrière, avec d'ailleurs parfois des allers-retours, et les cumulent parfois en même temps. Par exemple, dans la première phase de pré-insertion, les aspirants au métier cumulent des stages, des activités de correspondant local de presse, et de petites piges souvent très mal payées dans des médias mineurs ou émergents, en passant parfois par des contrats en alternance ou des contrats aidés (contrats d'avenir ou d'accompagnement dans l'emploi, dans les titres à statut associatif). Ensuite, dans la phase de professionnalisation, certains commencent par un ou plusieurs CDD, qui leur ouvrent ensuite droit au chômage, qu'ils cumulent avec des piges ponctuelles. Parmi les « piges » au sens large, certaines sont payées effectivement sous ce mode de rémunération mais d'autres sous forme de droits d'auteur ou de factures d'auto-entrepreneurs, etc.

Par ailleurs, même si la part des journalistes encartés déclarant à la CCIJP avoir d'autres activités et leurs revenus annexes déclarés sont

tous deux très faibles et plutôt en régression, les entretiens montrent que cette pratique semble très courante chez les instables. En effet, parmi l'ensemble des demandeurs de la carte de presse, seuls 6,2 % déclaraient en 2009 exercer d'autres activités (contre 6,5 % en 2000). Cette part s'élève à 21,7 % chez les pigistes (hors CDD), et à 26,6 % parmi les refus de carte, mais seulement à 3,0 % chez les CDD et 6,6 % chez les demandeurs d'emploi (contre 2,5 % chez les permanents). En outre, même chez ces multiactifs déclarés, la part des revenus tirés de ces activités annexes est relativement faible, 24 % en 2009 (contre 27 % en 2000), autour de 24 % pour les CDD et les pigistes, 40 % pour les demandeurs d'emploi et 49,5 % pour les refus de carte (le seuil de 50 % étant effectivement un motif de refus). Mais chez les 40 journalistes instables interrogés, environ la moitié avait au moment de l'entretien une autre activité rémunérée (communication, édition, ou autre emploi alimentaire), et les trois quarts en avait déjà exercé une au cours de leur carrière (deux tiers pour la communication seule). La contradiction entre ces deux approches tient d'une part à la sous-déclaration des activités et revenus annexes par les demandeurs de la carte de presse auprès de la CCIJP (sachant que cela peut leur nuire) et, d'autre part, au fait qu'il n'y a pas de contrôle approfondi (ils n'ont finalement intérêt à le faire que si cela leur permet d'atteindre le seuil de revenu minimal exigé, soit un demi-SMIC). Ensuite, la population concernée n'est pas la même, et on peut penser que les journalistes instables encartés sont mieux intégrés et ont donc moins d'activités annexes que les autres instables non-encartés, dont le niveau d'insertion professionnelle et la proximité aux formes légitimes d'exercice du métier sont en moyenne plus faibles.

Les journalistes instables tendent donc d'un côté à circuler et cumuler différents statuts et d'un autre côté, à compléter ceux-ci avec des activités annexes qui prennent plus ou moins de place dans leurs revenus, leur trajectoire et leur identité professionnelle. Tous ces éléments rendent particulièrement difficile la représentation des différents sous-espaces de cette constellation professionnelle, et a fortiori leur comptabilisation, alors que les catégories elles-mêmes ne sont pas du tout étanches mais largement poreuses, etc. Par ailleurs, ces sont les pratiques mêmes qui tendent à s'hybrider, tant du côté de la communication que du côté du journalisme.

### *Des pratiques de plus en plus hybridées*

Quelles sont les pratiques de travail des journalistes instables ? Dans quelle mesure les activités de communication font-elles appel à des techniques journalistiques ? De l'autre côté, certaines activités journalistiques ne reposent-elles pas sur des logiques relativement proches ? Comment s'opère la circulation entre ces activités ?

### *Des activités de communication reposant sur des techniques quasi journalistiques*

Plusieurs journalistes instables interrogés exercent des activités considérées selon les catégorisations indigènes dominantes comme relevant de la communication, mais utilisant des techniques rédactionnelles très proches de celles du journalisme. C'est d'abord dans la presse territoriale et institutionnelle que l'on trouve de nombreux journalistes en activité. Plusieurs personnes interrogées travaillent ainsi pour des magazines des collectivités locales et des institutions (Chambres de commerce et d'industrie, Maires de France, etc.), en présentant souvent ces activités comme des « piges » dans la communication. Quand il s'agit de rémunérations directes par la collectivité publique ou via une agence de communication, la CCIJP considère qu'il ne s'agit pas de journalisme ; quand elles sont sous-traitées à une association autonome, ou à une agence de presse, alors cela est pris en compte.

Dans le domaine privé, la logique est la même. Plusieurs journalistes instables interrogés travaillent ainsi – dans le but d'assurer un complément de revenus – pour des journaux d'entreprises (Nestlé, Suez-Nucléaire, *Le Journal des entreprises*, etc.), qui sont souvent beaucoup plus rémunérateurs que les titres de presse.

Les sites Internet institutionnels ou d'organisations peuvent aussi être des employeurs importants pour les journalistes instables. Il peut s'agir d'une commande de dossier de longue haleine, voire de la mise en place complète d'un site internet, qui fournit alors un travail stable pendant un certain temps. Par exemple, une journaliste spécialisée et reconnue dans les questions médicales a mis en place un site Internet sur les réformes hospitalières de la période. D'autres ont travaillé en CDD souvent pour quelques mois, à temps plein ou partiel, sur des sites vitrines de titres ou de groupes importants (parents.fr, lecrible.fr, e24.fr, etc.).

Mais dans la plupart des cas, les conditions de travail et de rémunération dans le domaine d'Internet et surtout dans les nouveaux

sites émergents sont très dégradées. Au niveau rédactionnel, la dimension commerciale est parfois clairement présente, sans aucune médiation ni retenue. Par exemple, une aspirante journaliste espérant entrer dans la critique cinématographique a accepté de rédiger des « comptes-rendus » de films pour un site, qui envoie trois de ses contacts les voir et choisit celui qui est le plus laudatif, et ne rémunère que ce dernier, pour une quinzaine d'euros. Dans ce secteur dérégulé, les contributeurs sont le plus souvent rémunérés en droits d'auteur, parfois même avec une simple promesse de rémunération future, quand le site en aura les moyens, voire en DVD donnés de la main à la main... Dans cette strate de journalistes beaucoup plus précaires et peu intégrés, les formes et les niveaux de rémunération sont donc très bas, discontinus et marqués par une forte insécurité. Certes, il s'agit davantage de communication que de formes de journalisme légitimes, mais c'est l'appartenance à l'univers flou des médias qui fait croire à ces aspirants au métier que cela leur permettra d'y entrer.

### *Des activités journalistiques à forte dimension commerciale*

D'un autre côté, le fait d'interroger des journalistes instables sur leurs activités permet d'accéder à des secteurs peu légitimes et peu étudiés, et de percevoir le flou et les ambiguïtés du travail rédactionnel dans ces domaines, qui se rapproche bien souvent des logiques commerciales et communicationnelles.

Par exemple, on s'aperçoit que la presse technique et professionnelle repose sur une forte osmose entre les entreprises dominantes et les organisations patronales du secteur et se rapproche bien souvent de la presse d'entreprise. De nombreux pigistes travaillent ainsi pour des revues professionnelles, cette activité étant alors considérée comme relevant du journalisme : magazine professionnel à destination des artisans (*Hommes et métiers*), magazine destiné aux clients du Crédit Agricole mais vendu sur abonnement, *Le journal du textile*<sup>10</sup>, etc. Le choix des sujets est alors fortement dicté par les attentes de ceux qui sont à la fois sources et clients du titre, et parfois aussi indirectement propriétaires. Paradoxalement, ici ce sont les pigistes les plus spécialisés et intégrés qui ont accès à ce type de collaborations, généralement très bien rémunérées et constituant des « niches » dorées auxquelles n'accèdent que les initiés.

Les suppléments des journaux font aussi souvent appel à des pigistes plus ou moins réguliers, pour rédiger les parties rédactionnelles de ces encarts qui sont par ailleurs payés par des partenaires et/ou vendus à des annonceurs. Quand ces suppléments sont gérés en direct au sein des

rédactions, à une équipe composée de salariés et de pigistes permanents (*Le Progrès*), ou à un volant de pigistes locaux (*Ouest-France*), ou quand une rubrique est confiée à une agence de presse qui sous-traite à des pigistes (rubrique consommation-loisirs de la *Nouvelle République du Centre-Ouest*), cette activité est alors considérée comme du journalisme. Mais quand ils sont gérés par le service publicité, alors le (même ?) travail rédactionnel est réputé non-journalistique (supplément Déco de *La Voix du Nord*), de même que quand ils sont sous-traités à une agence de communication (supplément éco-emploi du *Parisien*).

On peut aussi s'interroger sur l'autonomie rédactionnelle d'un certain nombre de services ou rubriques pratiques ou de loisirs, comme les revues gratuites de sorties culturelles locales, certains sites web spécialisés, et même par exemple les rubriques beauté de la presse féminine, qui choisissent leurs sujets en fonction des annonceurs qui ont acheté la page suivante... De même, dans la presse gratuite d'information par exemple, de nombreux articles sont consacrés à la promotion de produits culturels ou de programmes télévisés appartenant au même groupe. De même, certains sites internet spécialisés comportent une forte dimension promotionnelle voire publicitaire, et cherchent surtout à attirer l'internaute vers un contenu ou un lien publicitaire, pour augmenter le nombre de « clics » qui seront rémunérés.

En rencontrant « par le bas » les journalistes instables, producteurs de ces zones grises de la presse et des médias, on découvre donc tout un ensemble de pratiques bien éloignées des canons de « l'indépendance » journalistique et qui incorporent une forte dimension commerciale ou communicationnelle. Elles ne se situent d'ailleurs pas qu'« en bas » de la stratification de l'univers des instables. En outre, on observe aussi l'existence de secteurs tampons ou intermédiaires, qui empruntent aux deux logiques et permettent leur jonction.

### ***Des médiations multiples : édition, enseignement, militantisme***

Certaines activités perçues a priori comme annexes, l'édition, l'enseignement et le militantisme notamment, constituent des espaces intermédiaires entre journalisme et communication. Elles permettent non seulement de circuler de l'un à l'autre plus facilement mais contribuent aussi à brouiller les frontières.

Ainsi, certaines activités dans l'édition s'inscrivent à la frontière avec ces deux univers et tendent à en effacer les limites. En effet, plusieurs journalistes instables rencontrés travaillent à la fois pour des revues et des éditeurs, notamment dans le domaine de la vie pratique et des loisirs, avec des pratiques qui sont de part et d'autre fortement

intriquées aux enjeux commerciaux. Par exemple, un pigiste travaille à la fois pour des guides sur les métiers et l'orientation édités par *L'Étudiant* et des revues de cet éditeur (*Transfac*, *Lycée Mag*). Un autre travaille dans le domaine du tourisme pour des éditeurs de guides et pour des revues de tourisme, qui sont parfois la propriété du même éditeur (de presse et de guides) ou parfois non. Par ailleurs, plusieurs journalistes ont prolongé leur activité rédactionnelle par l'écriture d'ouvrages, qui permettent à la fois de valoriser leur spécialisation, d'avoir un complément de rémunération, et de compléter leur carte de visite, dans une logique d'auto-promotion plutôt commerciale.

L'enseignement peut aussi parfois constituer à la fois un complément de revenu et un vecteur de brouillage des frontières entre journalisme et communication. En effet, de nombreux pigistes spécialisés enseignent comme vacataires dans des écoles de journalisme (non reconnues par la profession) ou de communication, qui jouent elles-mêmes sur la porosité des frontières entre ces spécialités (pour capter des étudiants attirés par le journalisme mais qui exerceront surtout dans la communication). Ils enseignent alors des techniques rédactionnelles, audiovisuelles ou numériques, qui se veulent journalistiques, dans un cadre qui entretient un certain flou sur leurs usages.

Enfin, paradoxalement, le militantisme peut parfois constituer une transition entre journalisme et communication. En effet, certaines personnes rencontrées se sont investies dans une spécialisation journalistique liée à un intérêt militant, comme l'environnement, l'écologie, la défense des droits humains, des sans-papiers, etc. Elles ont alors travaillé dans des titres impliqués dans la défense de cette cause ou dans des rubriques permettant indirectement de les traiter, tout en ayant à côté des activités militantes qui peuvent déboucher sur un travail de communication. Quatre journalistes interrogés sont ainsi passés par des emplois de communication pour des organismes militants comme Amnesty international, la FASTI, France-Nature-Environnement ou la campagne d'un candidat écologiste aux élections présidentielles. On pourrait penser a priori que la logique militante s'oppose à la logique commerciale, et qu'elle renforcerait la frontière entre journalisme et communication, mais quand cette dernière est mise au service de la cause défendue, alors la distinction entre les deux est moins nette.

Des mouvements complémentaires aboutissent d'un côté à l'utilisation de techniques journalistiques dans les activités de communication, et à l'intégration de logiques de communication dans certains secteurs médiatiques, contribuant tous deux à brouiller les frontières. S'y ajoutent le développement de zones intermédiaires,

qui constituent des transitions, empruntent aux deux univers et permettent d'y circuler plus facilement. Mais les rapports subjectifs des journalistes à ces questions diffèrent, et doivent être pris en compte pour comprendre les évolutions observées.

### **Des rapports différenciés à la communication**

Comment les instables perçoivent-ils les frontières entre journalisme et communication, entre rupture et continuité de ces espaces ? À quels modèles professionnels cela renvoie-t-il ? Quelles sont la place et la signification des perspectives de reconversion dans la communication ? Comment les trajectoires basculent-elles ou non d'un univers à l'autre ?

#### *Des perceptions plus ou moins strictes des frontières*

Pour certains journalistes instables, il existe des frontières claires entre journalisme et communication, qui relèvent de logiques de production différentes, même si les fondements de cette distinction ne sont pas toujours explicités. Ils classent alors directement le journalisme territorial, institutionnel ou d'entreprise dans les activités de communication. Et la dimension promotionnelle, publicitaire voire commerciale de ces activités fait alors souvent office de repoussoir. Pour d'autres, ce classement ne va pas de soi, et la dimension journalistique de ces activités est présupposée, voire mise en valeur.

La partition entre les partisans de la rupture et de la continuité entre ces mondes repose avant tout sur le passage par une formation en journalisme reconnue. Parmi les 40 journalistes instables interrogés de manière approfondie, 11 ont suivi un cursus reconnu, 15 une formation spécialisée non reconnue et 14 n'ont suivi aucune formation professionnelle en journalisme. Parmi ceux passés par une école reconnue, l'affirmation d'une distinction nette entre journalisme et communication est beaucoup fréquente et plus forte, même si une partie a quand même des activités annexes, mais qui sont alors clairement considérées comme telles. Chez ceux passés par des formations non reconnues, notamment privées, et surtout n'ayant pas suivi de formation professionnelle, la confusion est plus fréquente, et le terme journalisme est utilisé de manière extensive. Par exemple, une jeune entrante évoque au départ un stage dans une préfecture maritime comme une première expérience journalistique, pendant son master2 sur les métiers du journalisme.

La proximité avec les espaces les plus légitimes de la profession, et l'intégration professionnelle contribuent aussi à expliquer la solidité de la croyance en une frontière entre journalisme et communication. En effet, les journalistes qui sont parvenus à une certaine stabilisation dans le métier ont progressivement intériorisé cette distinction, surtout ceux qui travaillent pour les titres et organisations les plus régulées, tandis que les entrants les moins intégrés restent davantage dans le flou. Enfin, ces facteurs explicatifs convergent avec la détention de la carte de presse, qui tend à institutionnaliser cette distinction (et suppose de l'avoir intériorisée).

Enfin, le travail dans les secteurs médiatiques émergents, notamment dans la presse spécialisée ou les petits sites web thématiques, où la confusion avec les pratiques promotionnelles ou commerciales est fréquente, où les conditions de travail et de rémunération sont dégradées et où cette frontière est objectivement brouillée, favorise également le flou des perceptions subjectives. Le sens de la causalité est d'ailleurs à questionner – pour comprendre les mécanismes d'ajustement des individus aux marchés du travail. Est-ce parce qu'ils avaient intériorisé ce brouillage que les aspirants journalistes acceptent de travailler dans ce secteur ? Ce brouillage subjectif est-il le résultat des conditions concrètes de travail et des pratiques quotidiennes ? Et parallèlement, n'est-ce pas aussi l'intériorisation d'une situation dominée, voire marginale, dans le champ professionnel qui amène à accepter ces conditions d'exercice du métier ? La non-adhésion à la norme professionnelle officielle – certes apparente, sinon largement fictive – de séparation des sphères, serait alors en amont le signe de cette situation dominée, et serait en aval la condition pour exercer ces activités hybrides.

La perception de frontières strictes avec la communication est fortement corrélée à l'adhésion à un modèle traditionnel de journalisme, marqué par « l'indépendance », et souvent à une représentation de la flexibilité des statuts d'emploi comme « précarité », marqué par l'insécurité et la dépendance, sur le modèle des journalistes ou intellos précaires (Accardo, 1998 ; Rambach, 2001). Cette approche est particulièrement répandue chez les journalistes plus âgés (au-delà de 45 ans) devenus instables à la suite d'une rupture professionnelle (licenciement, clause de cession, etc.) et chez ceux exerçant leur activité dans la mouvance « alternative ».

À l'autre extrémité, les journalistes les plus impliqués dans les collectifs ou associations de pigistes tendent à valoriser leur mode d'exercice du métier comme plus autonome et plus productif, en

s'opposant aux journalistes « postés » (Pilmis, 2010 ; Nait-Bouda, 2010). Dans ce modèle du journalisme, la distinction avec la communication est beaucoup moins cruciale. Au contraire, la question de la réponse à la demande est centrale et opère une espèce de pont entre les activités. Certains pigistes bien insérés et très spécialisés, souvent âgés de 30 à 45 ans environ, reprennent à leur compte ce type de thématiques. Entre les deux, les positionnements varient fortement en fonction des étapes dans le cycle de vie et dans la carrière professionnelle, oscillant entre attraction pour le journalisme noble et volonté de réussir dans un métier de communication, acceptation des contraintes et sentiment d'une forte dégradation des conditions d'exercice du métier, dénégation de la précarité, puis banalisation, et enfin lassitude. Les journalistes rencontrés tendent ainsi à passer d'un état à un autre en fonction de leur âge, de leur situation à la fois professionnelle et personnelle (stabilisation des collaborations et acquisition d'une spécialisation, conditions de travail et de rémunération dans le secteur et les titres où ils travaillent, expérience des ruptures, capacité à structurer son temps de travail pour avoir des week-ends et des vacances, mise en couple et arrivée dans la parentalité, accès au logement et à l'emprunt, etc.).

### *Des perspectives de reconversion fréquentes mais polysémiques*

Beaucoup des journalistes interrogés disent envisager une reconversion, dans la communication notamment, mais cette affirmation renvoie à des postures subjectives très différentes. Pour la plupart, il s'agit d'une porte de sortie que l'on se ménage en cas de problème, que l'on laisse entrouverte en conservant des liens dans le secteur. Pour beaucoup de journalistes instables, il s'agit ainsi non seulement d'un complément de revenu, mais aussi d'une ouverture éventuelle, perçue d'abord comme une diversification stabilisante mais pouvant aussi être une voie de sortie, même si elle demeure pour le moment virtuelle.

Pour d'autres, il s'agit d'un choix concret à effectuer entre des options réellement accessibles. Quelques aspirants journalistes sont ainsi en train de s'engager sur cette voie, perçue comme transitoire ou plus pérenne. Par exemple, une personne interrogée est en CDD à 80 % dans la communication d'un organisme public, mais n'est pas encore sûre de parvenir à s'y pérenniser après avoir « galéré » dans divers sites web ; une personne investie dans un journalisme critique a accepté un poste de communication pour un organisme de défense des immigrés, à 50 % puis 80 %, tout en espérant revenir ensuite dans le grand reportage comme indépendant ; une personne en train de monter une société d'audiovisuel travaille pour des entreprises tout en continuant les piges

qu'elle avait auparavant. Une autre journaliste s'est dit à un moment donné qu'elle voulait réellement se reconverter dans la communication ou la gestion d'un organisme culturel, mais elle n'y a trouvé que des stages et aucun emploi stable. Sa perspective de reconversion s'est alors éloignée et elle a redoublé d'efforts pour retrouver des piges et contrats, tout en militant en parallèle au sein d'un collectif de pigistes régional et en s'intégrant à un syndicat de journalistes.

Pour d'autres personnes rencontrées, la communication représente un fantasme plus ou moins lointain, qui les aide en fait à tenir dans le journalisme. En effet, beaucoup se disent que la reconversion est une possibilité, quand ils seront fatigués de leur surinvestissement professionnel. Mais cela reste le plus souvent irréel, comme un mirage dont l'image les soutient.

Enfin, seulement pour quelques-uns des journalistes les plus imprégnés par un idéal professionnel, la communication constitue un repoussoir, un univers dont ils cherchent à se démarquer.

### *Dynamiques de trajectoires, investissements et opportunités*

Même si au départ, les activités de communication sont exercées comme des activités annexes, complémentaires voire alimentaires, les dynamiques de trajectoire peuvent ensuite aboutir à des résultats différenciés, selon les investissements relatifs des personnes et les opportunités rencontrées. Pour certains, la stabilisation financière que cela leur fournit leur permettra de poursuivre dans le journalisme. Pour d'autres, l'intégration dans ce nouveau monde professionnel, la réussite de l'expérience et l'attrait d'un poste stable et mieux rémunéré les amènera à bifurquer. Pour d'autres encore, ces collaborations dans le domaine de la communication se tariront et resteront sans suite... La situation au temps T ne permet pas nécessairement de préjuger de la suite de la trajectoire.

Par ailleurs, il convient de distinguer analytiquement reconversion par le haut ou par le bas, par la promotion ou par l'échec, choisie ou subie, même si la réalité est souvent plus complexe que cette opposition binaire. Cela suppose d'ailleurs d'appréhender précisément les différentes ressources des individus et de bien discerner leurs possibilités et anticipations. La bifurcation vers la communication prend alors des sens très différents pour les uns et les autres. Par exemple, être « débauché » par une grande entreprise ou une collectivité locale pour devenir attaché de presse ou directeur de la communication, et monnayer son savoir-faire rédactionnel pour occuper un poste à haut niveau de qualification et de revenu, n'a pas le même sens que perdre



progressivement ses piges ou collaborations journalistiques et finir par accepter un emploi de communication mal payé, voire en contrat aidé, dans le monde associatif.

Enfin, cette question doit aussi être traitée en lien avec le cycle de vie, et en particulier l'enjeu de la maternité et de la mobilité géographique, pour les femmes et quelques hommes. En effet, la recherche d'une stabilisation professionnelle et la possibilité même d'assumer une certaine insécurité et les risques qui y sont liés, sont fortement corrélés aux constructions et identifications de genre, aux représentations de la féminité et de la masculinité. Car travailler à domicile, de manière discontinue et/ou avec une forte incertitude sur l'avenir n'est pas forcément vécu de la même manière par les hommes et les femmes – dont les investissements relatifs dans les sphères professionnelles et familiales, les anticipations de carrière, les modèles de réalisation de soi, sont socialement différenciés.

À cet égard, on a pu observer que les hommes sont d'un côté plus nombreux parmi journalistes instables les plus intégrés, ayant un niveau de revenu supérieur ou égal à 2 000 euros, mais aussi parmi les plus précaires, aux revenus les plus bas, tandis que les femmes se concentrent dans les tranches de revenu moyennes (1 000 à 1 500 euros). On a ainsi pu ainsi faire l'hypothèse que d'un côté, elles perséveraient moins souvent et moins longtemps que les hommes pour supporter les situations de forte précarité financière tandis que ces derniers tendaient à croire davantage en leurs chances de réussite future et à « tenir » dans le jeu. Par ailleurs, le piège de l'éloignement semble plus fort pour les femmes, notamment quand elles ont des enfants en bas âge. Les sorties et reconversions « par le bas » seraient ainsi plus fréquentes chez les femmes. D'un autre côté, on a pu observer que les hommes accédaient plus souvent que les femmes à des formes de pigisme spécialisé, bien intégré dans un réseau relationnel et professionnel, et rémunérateur. Ils semblent plus facilement parvenir à maximiser leurs investissements, et notamment la gestion des activités complémentaires de communication, pour stabiliser leur situation sans s'y laisser piéger.

## Conclusion

Les journalistes instables forment finalement une vaste constellation fortement stratifiée où – selon les secteurs médiatiques, les formes de rémunération et les profils des individus – le niveau d'insécurité et de déstructuration du marché de l'emploi varie beaucoup, avec un accroissement et un approfondissement des franges les plus précarisées.

Dans ce contexte, les activités de communication, généralement plus rémunératrices que le journalisme, apparaissent comme un appoint indispensable pour beaucoup de ces professionnels ou aspirants au métier. Les pratiques rédactionnelles auxquelles cela correspond, du côté du journalisme comme du côté de la communication, tendent de plus en plus à s'hybrider, avec une utilisation croissante des techniques para-journalistiques dans la communication, et une prégnance accrue des logiques promotionnelles et commerciales dans les activités journalistiques des secteurs concernés, notamment dans la presse spécialisée, magazine et professionnelle, ou gratuite, et dans les médias émergents, notamment sur Internet.

À cet égard, l'édition notamment dans le domaine pratique et professionnel, l'enseignement dans les formations mêlant journalisme et communication, et d'une certaine manière le militantisme, justifiant le passage à la communication, jouent un rôle de transition. Ensuite, d'un point de vue subjectif, on observe chez les journalistes instables des rapports différenciés à la communication. Ils peuvent être fondés soit sur la représentation d'une rupture entre ces deux activités, dans le cadre d'un modèle professionnel « classique » fondé sur l'idée « d'indépendance », soit sur la perception d'une continuité entre elles, voire d'une indifférenciation fondamentale (au sein d'un univers pluriel où le journalisme est une forme particulière d'exercice de la communication).

L'adhésion des instables à ces modèles respectifs dépend notamment du type de formation suivie et du passage par une école reconnue, des secteurs d'exercice et strates de l'espace professionnel, et des étapes dans le cycle de vie et dans la carrière. Parallèlement, pour beaucoup de ces journalistes, l'idée d'une reconversion dans les métiers de la communication est présente, constitue un horizon possible, mais qui prend des sens différents selon les personnes, car elle peut constituer une perspective concrète, une solution de repli, ou un simple fantasme, permettant de « tenir » et de continuer. En fait, les trajectoires réelles, les possibilités de stabilisation dans la profession ou les processus de sortie et de reconversion dépendront d'une dynamique des investissements et des opportunités, qui comporte une forte dimension genrée.

Cette analyse amène à questionner plus profondément la construction même des frontières entre journalisme et communication, et donc les fondements de la profession. En effet, si l'idée d'une séparation stricte entre ces activités, liée à leur « nature » même, et l'affirmation d'une définition « substantielle » du journalisme fondée sur son « indépendance », incompatible avec la communication, peut prêter à discussion, il n'en demeure pas moins qu'elles étaient partiellement

efficaces et qu'elles permettaient de maintenir une certaine étanchéité sociale de fait, au moins dans les secteurs médiatiques les plus structurés – et les plus visibles. Certes cette étanchéité n'était pas totale, et il existait déjà des secteurs où des formes de confusion existaient au sein même de l'univers des médias, la frontière passant plutôt entre différentes formes de journalisme. Certaines se référaient – en partie et de manière mythique – aux canons de « l'indépendance » (notamment la presse quotidienne nationale), d'autres demeurant d'emblée dans des logiques plus militantes (presse d'opinion), corporatives (presse technique spécialisée) ou promotionnelles (presse magazine).

Certes, cette séparation entre journalisme et communication reposait sur une fiction, socialement construite dans et par les luttes des acteurs, dont la sociologie du journalisme s'est d'ailleurs attachée à retracer la genèse, l'entretien et les usages. Mais on peut penser que l'effacement relatif de cette fiction, avec le développement d'un journalisme « de communication » ou « de la demande » (Charron, 2005 ; Le Champion, 2012), notamment dans les secteurs émergents des médias, constitue une prophétie auto-réalisatrice plutôt délétère pour les conditions d'exercice du métier – et aussi et surtout pour la qualité du traitement de l'information. En effet, comment les journalistes en situation d'instabilité peuvent-ils assumer un certain rapport de force avec les sources, voire des formes de conflit ? Comment peuvent-ils obtenir le soutien de leur direction face à cette prise de risque ? Comment peuvent-ils prendre le temps de travailler sur des « dossiers » incertains, des thématiques nouvelles ? Quel rapport de force ont-ils pour convaincre la hiérarchie ? Plus généralement, comment évaluer les conséquences de la précarisation de la profession sur les contenus éditoriaux ? ■

### Notes

1. La « communication » est ici entendue comme l'ensemble des activités de promotion des organisations, qu'elles soient publiques ou privées, qu'elles aient une prédominance commerciale ou politique, en tous cas au service direct de la mise en valeur de leur action.
2. S'y ajoutent trois entretiens informatifs permettant de mieux comprendre les contextes de travail dans les différents secteurs étudiés, ainsi qu'un important travail documentaire sur les différents statuts d'emploi et leurs enjeux salariaux et sociaux.
3. Beaucoup de travaux sur les pigistes se fondent sur des réseaux relationnels et aboutissent donc à sélectionner les plus intégrés d'entre eux (par les bureaux et associations de pigistes ou par relations avec d'anciens camarades de promotion notamment).
4. Dans un second temps, l'analyse des enjeux et positionnements liés aux évolutions et aux redéfinitions des frontières et conditions d'exercice du métier, comme Denis Ruellan l'a fait pour d'autres périodes (Ruellan, 1993) sera nécessaire.

5. [http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/pcses/pcses2003/doc/Guide\\_PCS-2003.pdf](http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/pcses/pcses2003/doc/Guide_PCS-2003.pdf)
6. Les « journalistes d'entreprise » sont, pour leur part, explicitement exclus de cette définition par l'INSEE, qui renvoie alors à la PCS 464a Assistants de la publicité, des relations publiques (indépendants ou salariés), au sein des professions intermédiaires. En revanche, les correspondants « de journal » ou « de presse » sont inclus et confondus, alors même qu'il s'agit dans les représentations indigènes de deux statuts bien distincts (les premiers étant des journalistes décentralisés tandis que les seconds sont des « aides » extérieures à la rédaction). Enfin, même si le guide ne le précise pas explicitement, on peut penser que les « journalistes territoriaux », travaillant dans les bulletins et magazines des collectivités locales, sont également recodés dans les catégories de la fonction publique territoriale correspondante, mais sans certitude.
7. Par ailleurs, la question des statuts d'emploi n'est pas tout à fait éclaircie : comment sont classés les pigistes ? Eventuellement comme salariés classique (par « présomption » de contrat de travail, en suivant le raisonnement juridique professionnel dominant), comme CDD ou assimilés, intérimaires, voire comme « indépendants » (ce qui est probablement le cas pour les CLP et les auto-entrepreneurs) ? Par ailleurs, comment est déclaré leur temps de travail (alors que leur mode de rémunération n'y fait pas référence) ? Sont-ils classés à temps plein ou à temps partiel ? Sur le total des collaborations ou pour la principale ? (sur ces questions méthodologiques, voir Frisque, 2013).
8. L'écart entre les chiffres de la CCIJP et ceux d'Audiens prouve que les journalistes déclarent en piges des revenus qui sont versés sous d'autres formes juridiques.
9. Les montants bruts déclarés officiellement à la CCIJP sont : 2 369 euros en 2009 pour les CDD, 2 128 pour les pigistes, 2 972 pour les demandeurs d'emploi, 1 815 pour les refus de carte, contre 3 600 pour les CDI.
10. Les titres servis gratuitement par une organisation à ses adhérents ne sont pas considérés comme relevant la « presse » par la Commission paritaire des publications et agences de presse (CPPAP), et donc non plus par la CCIJP, qui s'appuie sur la définition des médias par cette dernière instance. Pour les agences, la distinction entre agence de communication et de presse se fonde également sur l'inscription à la CPPAP. Pour les sites Internet, la différenciation est plus récente, depuis 2009, la CPPAP classe également les sites web en fonction de leur activité principale, pour labelliser ceux qui relèvent de « l'information générale et politique », ayant seuls droit aux aides indirectes à la presse et à la carte de presse pour leurs journalistes. On peut cependant remarquer que cette condition de production d'une « information politique et générale » n'est pas exigée pour les titres papier (elle ouvre seulement droit à des aides supplémentaires), ce qui fait l'objet de débats de part et d'autre.

### Références bibliographiques

- ACCARDO Alain *et al.* (1998), *Journalistes précaires*, Bordeaux, Le Mascaret.
- AUBERT Clémence (2008), « Les contrats de travail atypiques sont-ils réservés aux nouveaux entrants ? Réflexions sur les pratiques en vigueur dans la presse française », Colloque « Les jeunes au travail. Rapports intergénérationnels et dynamiques des groupes professionnels », Brest.

- CAZARD Xavier & Pascale NOBÉCOURT (2007), *Guide de la pige*, Paris, Entrecorn éditions.
- CHARRON Jean, BRIN Colette & Jean DE BONVILLE (2005), *Nature et transformations du journalisme. Théorie et recherches*, Québec, Presses de l'université Laval.
- CINGOLANI Patrick (2005), *La précarité*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? ».
- DA LAGE Olivier (2003), *Obtenir la carte de presse et la conserver*, Paris, L'égalité.
- DEJOURS Christophe (2009), *Souffrance en France. La banalisation de l'injustice sociale*, Paris Le Seuil, coll. « Points Essais » (1<sup>ère</sup> éd. 1998).
- DEVILLARD Valérie et al. (2001), *Les journalistes français à l'aube de l'an 2000. Profils et parcours*, Paris, Éditions Panthéon-Assas.
- DEVILLARD Valérie et al. (1991), *Les journalistes français en 1990. Radiographie d'une profession*, Paris, La documentation française.
- FRISQUE Cégolène (2013), « Les données statistiques sur les formes de précarité dans le journalisme, questionnement et confrontation des sources », Journée d'étude « Les statistiques institutionnelles sur les journalistes, sources, méthodes, comparaisons », CARISM-RT37, 15 janvier 2013.
- FRISQUE Cégolène & Eugénie SAITTA (2011), *Journalistes de la précarité : formes d'instabilité et modes d'adaptation* (en collaboration avec Benjamin Ferron et Nicolas Harvey), Rennes CRAPE, rapport pour le DEPS, ministère de la Culture-MSHB.
- LE CHAMPION Rémy (dir.) (2012), *Journalisme 2.0. Nouvelles formes journalistiques, nouvelles compétences*, Paris, La Documentation française.
- LEGAVRE Jean-Baptiste (2011), « Des travailleurs de l'ombre : le poids des pigistes «encartés» dans l'univers de la communication », dans Kaciaf Nicolas & Jean-Baptiste Legavre, *Communication interne et changement*, Paris, L'Harmattan-Pepper.
- LETEINTURIER Christine (2012), « Que sont les journalistes devenus ? Évolution de la sociodémographie des journalistes en France depuis vingt ans », dans Le Champion Rémy (dir.), *Journalisme 2.0. Nouvelles formes journalistiques, nouvelles compétences*, Paris, La Documentation française, p. 17-28.
- NAIT-BOUDA Faïza (2010), « Le «pigisme» en apprentissage : les collectifs de pigistes comme lieux d'apprentissage d'une identité para-journalistique », *Les Cahiers du journalisme*, n°21, p. 72-85.
- NEVEU Érik (2001), *Sociologie du journalisme*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».
- OKAS Lionel (2007), « Faire de nécessité vertu : pratiques de la précarité des journalistes dans deux entreprises d'audiovisuel public », *Sociétés contemporaines*, n°65, p. 83-111.
- PILMIS Olivier (2008), *L'organisation de marchés incertains. Sociologie économique des marchés de la pige et de l'art dramatique*, thèse de doctorat de sociologie sous la direction de Pierre-Michel Menger (École des Hautes Etudes en Sciences Sociales).
- PILMIS Olivier (2010), « Fonder l'attractivité d'une activité indigne. La critique artiste au secours des pigistes », dans Lemieux Cyril (dir.), *La subjectivité journalistique. Onze leçons sur le rôle de l'individualité dans la production de l'information*, Paris, éditions de l'EHESS, coll. « Cas de figure », p. 169-186.

- RAMBACH Anne et Marine RAMBACH (2001), *Les intellos précaires*, Paris, Fayard.
- RUELLAN Denis (1993), *Le professionnalisme du flou*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- RUELLAN Denis & Dominique MARCHETTI (2001), *Devenir journalistes, Sociologie de l'entrée sur le marché du travail*, Paris, La Documentation française.